# CHEMINS —DE— FER.

**Heures d'arrivées et de départs**

## QUEEN & CRESCENT ROUTE.

**DEPART.**

| | |
|---|---|
| N. Y. et Washington ..... | 7:30 p m |
| Cincinnati et Asheville .... | 7:30 p m |
| St Louis et Chicago. ..... | 4:45 p m |
| Cincinnati et Asheville.... | 8:00 a m |
| Meridien Accomodation ... | 6:00 a m |
| Meridien Local..... | 4:45 p m |
| Hattiesburg Local ..... | ——— |

Excursions du Dimanche.

| | |
|---|---|
| Picayune et points int .... | 7:10 a m |

**ARRIVA**

| | |
|---|---|
| N. Y. et Washington ..... | 9:10 |
| Cincinnati et Asheville ... | 9:00 a m |
| St Louis et Chicago ..... | 9 10 a m |
| Cincinnati et Asheville .. | 8:35 a m |
| Meridien Accomodation ... | 4:35 a m |
| Meridien Local ..... | ——— |
| Hattiesburg Local .... | 8 10 a m |

Excursions du Dimanche.

| | |
|---|---|
| Picayune et points int .... | 7:20 p m |

## LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

**ARRIVER.**

Tous les ours excepté dimanche.

| | |
|---|---|
| De Belair et Shell Beach.... | 9:10 a m |

Dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| De Belair..... | 7:00 a m |

Tous les jours excepté dimanche.

| | |
|---|---|
| Alger..... | 8:50 a m |
| De Shell Beach.... ..... | 10:05 a m |
| Shell Beach ..... | 6:00 p m |

**DEPART.**

Tous les jours excepté dimanche,

| | |
|---|---|
| Pour Belair et Shell Beach.. | 5:30 p m |

Dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| Shell Beach ..... | 8:45 a m |
| Belair..... | 8:45 a m |
| Shell Beach ..... | 7:00 p m |

## NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

**ARRIVE**

Dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| Alger..... | 7:35 p m |

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

| | |
|---|---|
| Alger..... | 9:55 a m |

Samedi et dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| Alger..... | 9:55 a m |

Tous les jours excepté dimanche.

| | |
|---|---|
| Alger ..... | 6:40 p |

**DEPART:**

Dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| Alger..... | 8:00 a m |

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

| | |
|---|---|
| Alger..... | 4:30 p m |

Samedi et dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| Alger..... | 5:30 p m |

Tous les jours excepté dimanche.

| | |
|---|---|
| Alger..... | 8:05 am |

## SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

**ARRIVEE.**

| | |
|---|---|
| Houston Local..... | 5:25 p m |
| Sunset Express pour Louisiana, Tex. et Californie | 6:45 p m |
| Lafayette Local..... | 11:40 a m |
| Texas Express .... ..... | 7:25 a m |

**DEPART.**

| | |
|---|---|
| Houston Local..... | 6:50 a m |
| Sunset Express pour Louisiana, Tex. et Californie | 11:55 a m |
| Lafayette Local ..... | 3:00 p m |
| Texas Express ..... | 9:00 p m |

## ILLINOIS CENTRAL.

**ARRIVER**

| | |
|---|---|
| "The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati.. ..... | 3:15 p m |
| Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... | 10:55 a m |
| Local Mail..... | 6:40 p m |
| Northern Express ..... | 8:50 a m |
| McComb Accommodation ... | 9:50 a m |
| Excursion dimanche..... | 9:30 p m |

**DEPART.**

| | |
|---|---|
| "The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati..... | 9:15 a m |
| Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati..... | 7:10 p m |
| Local Mail..... | 5:30 a m |
| Northern Express..... | 4:30 p m |
| McComb Accommodation ... | 2:50 p m |
| Excursion dimanche..... | 7.45 a m |

VENTES A L'ENCAN.

## Albert Paul.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

### Placements Lucratifs de Choix.

### Résidence de Valeur en Bois à Deux Etages.

### 463 rue Ste-Marie, près Rousseau.

**Deux Cottages Simples.**

### 2618-20 rue Quatrième, près Magnolia.

Succession de James Donnelly.

No 99.639—Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 311 rue Baronne—Le JEUDI, 11 avril 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 5 mars 1912, pour le compte de ladite succession, les propriétés suivantes, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, servitudes et dépendances qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet 38, borné par les rues St Mary, Religious, Rousseau et Felicity, désigné par le No 4, sur un plan de Hugh Grant, voyer, daté du 31 mars 1874, et déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire, et mesurant 27 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue St Mary sur 127 pieds 10 touces et 5 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles (mesure américaine)

Les améliorations désignées par le numéro municipal 463 rue St Mary, comprenant la résidence confortablement distribuée, à deux étages en bois contenant 10 chambres, hall, galeries sur la façade et le côté, hangar dans le fond, citerne, etc., toujours louée à de bons locataire.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, droits, voies et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 365, borné par les rues Quatrième, Locust, Washington et Magnolia suivant plan par S. Reizenstein, voyer, daté du 10 août 1868, annexé à l'acte de vente pardevant Joseph Cohen, ancien notaire, le 15 août 1868, mesurant 27 pieds de face à la rue Quatrième sur 136 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant deux cottages simple connus comme les Nos 2618-20 rue Quatrième. Ces cottages ne sont jamais vacants, donnant un revenu assuré, près des écoles, lignes de chars, etc

Conditions—Comptant. Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Clifford M. Eustis, notaire.

L'acquéreur devant payer les taxes de 1912, au-dessous et en plus du prix de l'adjudication.

Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

John L. Feliu, avocat pour le demandeur.

10 mars—10 17 24 31—avril 7 11

## LIGNES FRISCO

**Station Terminale, rue Canal**

Changement d'horaire, Le "Gulf Coast Special".

No 1—

**DEPART**

| | |
|---|---|
| Nouvelle Orléans .. ..... | 7:00 a m |

**Arrive:**

| | |
|---|---|
| Baton Rouge..... | 10:05 a m |
| Opelousas..... | 2:55 p m |
| Eunice ..... | 1:42 p m |
| Kinder..... | 2:42 a m |
| Beaumont..... | 5:55 p m |
| Houston ..... | 9:30 p m |
| San Antonio ..... | 6:20 a m |

No 3— **DEPART.**

| | |
|---|---|
| Nouvelle-Orléans .... ..... | 9:15 p m |

**Arrive**

| | |
|---|---|
| Baton Rouge ..... | 11:50 p m |
| Opelousas ..... | 2:30 a m |
| Eunice..... | 3:07 a m |
| Kinder ..... | 3:55 p m |
| Beaumont..... | 6:50 a m |
| Houston ..... | 9:45 a m |
| San Antonio..... | 6:45 p m |

No 2— **ARRIVE**

| | |
|---|---|
| Nouvelle-Orléans..... | 11:00 p m |
| Baton Rouge ..... | 8:00 p m |
| [illegible] ..... | 4:58 p m |
| San [illegible] ..... | 4:11 p m |
| [illegible] ..... | 3:13 p m |
| Beaumont ..... | 12:10 p |
| Houston ..... | 8:35 a m |
| San Antonio..... | 10:30 p m |

No 4— **Arrive**

| | |
|---|---|
| Nouvelle-Orléans..... | 7:45 a m |
| Baton Rouge..... | 5:15 a m |
| Opelousas..... | 2:30 a m |
| Eunice..... | 1:53 a m |
| Kinder..... | 1:06 a m |
| Beaumont..... | 10:15 p m |
| Houston..... | 7:15 p m |
| San Antonio..... | 10:20 p m |

## NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

**Station Terminale, rue Canal**

**ARRIVER**

Tous les jours excepté dimanche.

| | |
|---|---|
| Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int..... | 6:00 p m |
| Folsom, Columbia, Tylertown et interm diaire..... | 8:50 a m |

Dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| Jackson, Columbia Tylertown et intermédiaire..... | 6:00 p m |
| Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire .. | 10:30 a m |

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

## E. S. Cobb.

### Installation de Laiterie

La Propriété de R. MARTIN, Encoignure des rues Paris et Emanuel, au Passage de la Frisco R. R. et l'avenue Gentilly.

**JEUDI, 28 mars 1912, à 11 heures A. M.**

Comme suit—30 vaches, 7 veaux, 1 taureau, 4 chevaux, 1 wagon à lait, 1 charrette, 3 wagons à fourrage, 1 buggie, 1 machine pour couper le foin, 2 auges à eau et à fourrage, 1 1 glacière, 4 jeux de harnais, 1 jeu de bidons à lait, et tout ce qui appartient à une installation de laiterie. Aussi un lot de meubles de maison et 100 poules qui pondent.

CONDITIONS DE LA VENTE—Sommes de $100, et au-dessous comptant: toutes au-dessus de $100 en un crédit de 30 jours avec bonnes sécurités approuvées.

L'acquéreur du plus fort montant aura la clientèle. — Sans limite ou réserve.

E. S. COBB, Encanteur.

17 mars—17 24 Bureau 913 rue Gravier—Phone Main 2577.

### INSTALLATION DE LAITERIE.

**LA PROPRIETE DE JOHN F. SISSUNG,**

4210 avenue Washington, près de la rue Broad.

SAMEDI, LE 23 MARS 1912, A 11 HEURES A. M.

Comme suit, à savoir—27 vaches, 6 veaux, 1 taureau, 4 chevaux, 1 wagon à lait, 1 wagon à fourrage, 3 auges à eau et à fourrage, 2 jeux de harnais, 1 jeu de bidons à lait et tout ce qui appartient à une installation de laiterie.

Conditions de la vente—Sommes de $100.00 et au-dessous, comptant, et toutes au dessus de $100.00, en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité. L'acquéreur du plus fort montant aura la clientèle. Sans limite ou réserve.

E. S. COBB, Encanteur. Bureau, 913 rue Gravier. Phone, Main 2577.

Prenez les chars de la Royal Belt Line qui vous mèneront à la vente.

17 mars—1f

### INSTALLATION DE LAITERIE.

La Propriété de M. Bordes, Encoignure des rues Short et Nelson.

**MARDI, le 26 mars 1912, à 11 heures A. M.**

Comme suit: 22 vaches, 6 veaux, 1 taureau, 2 bons chevaux, 1 voiture à lait, 1 charrette à fourrage, 1 charette à bascule, 2 auges à eau et à fourrage, 2 jeux de harnais, 1 jeu de bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de premier ordre.

Conditions de la vente—Sommes de $100.00 et au-dessous, comptant; toutes sommes au-dessus de $100.00, en un crédit de quatre mois avec bonnes sécurités approuvées.

L'acquéreur du plus fort montant aura la clientèle, qui est bonne.

Sans limite ou réserve. E. S. COBB, Encanteur.

Bureau, 913 rue Gravier. Phone Main 2577.

Prenez les chars Tulane Belt pour la vente.

17 mars—17 24

## Ernest A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

### VENTE DE SUCCESSION.

### COTTAGE DOUBLE.

No 2720-2722 Rue St-André, entre les rues Clara et Willow.

### COTTAGE SIMPLE.

No 2721 Rue Joséphine, entre les rues Clara et Willow.

**Le JEUDI, 18 Avril 1912, à Midi,**

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

**SUCCESSION DE HENRY TRAPP.**

No 96,656 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, —Bureau 806 rue Perdido — le JEUDI, 18 avril 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé du 14 mars 1912, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un cert in lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Willow, Clara et Joséphine, ledit lot est désigné par la lettre "B" sur un certificat d'arpentage dressé par Walter J. Segheis, député voyer de ville, le 4 mars 1912, et mesurant trente pieds et trois lignes de face à la rue St André, trente pieds et une ligne en largeur dans le fond, sur cent-sept pieds huit pouces et quatre lignes en profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Clara, et soixante-six pieds neuf pouces et six lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations sont connues comme 2720-22 rue St André, cottage double en bois, couvert en ardoises, trois chambres et galerie de chaque côté.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et mesurant avec la propriété en ceci dessus décrite et immédiatement dans le fond de cela, désigné par la lettre A sur ledit certificat d'arpentage et mesurant trente pieds de face à la rue Joséphine: trente pieds une ligne en largeur dans le fond, trente deux pieds cinq pouces et trois lignes en profondeur sur la ligne la plus près du côté de la rue Clara, et trente deux pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations sont connues comme 2721 rue Joséphine, cottage simple, 3 chambres, hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, démontrée par billets faits par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables en un et deux ans après date avec huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, l'intérêt payable annuellement, lesdits billets devant être garantis en leurs paiements par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses de sécurité usuelles dans les ventes au crédit de propriétés foncières, waiver d'estimation, non aliénation et la clause de 10 pour cent honoraires d'avocat si les billets sont placés avec un avocat pour collection. L'acquéreur devra payer pour tous certificats, les taxes de 1912 et pour l'acte de vente pardevant Geo. J. Ontereiner, notaire, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et de déposer dix pour cent de l'adjudication chez l'encanteur au moment de l'adjudication

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

17 mars—17 24 31—avril 7 14 18

**Excursions des dimanches.**

| | |
|---|---|
| Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire. ..... | 8:00 p m |

**DEPART**

Tous les jours excepté dimanche.

| | |
|---|---|
| Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiaire | 7:45 a m |
| Folsom, Columbia Tylertown, et intermédiaire..... | 4:30 p m |

Dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire ..... | 7.45 a m |
| Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... | 6:00 p m |

**Excursions des dimanches.**

| | |
|---|---|
| Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire ..... | 7:30 a m |

## LOUISVILLE & NASHVILLE.

**ARRIVER**

| | |
|---|---|
| N. Y. and N. O. Limited .... | 7:50 am |
| Cincinnati & Florida express | 7:05 am |
| Cincinnati, Chicago and N. Y. express..... | 8:30 pm |
| Montgomery Accom'n..... | 6:45 pm |
| Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche | 8:50 am |
| N. O.—Mobile Accom'n .... | 11:55 am |
| Excursion dimanche..... | 8:05 pm |

**DEPART.**

| | |
|---|---|
| N. Y. and N. O: Limited .... | 8:00 pm |
| Cincinnati & Florida express | 9:00 pm |
| Cincinnati, Chicago and N. Y. express..... | 8:30 am |
| Montgomery Accom'n ..... | 5:45 am |
| Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche | 3:25 pm |
| N. O.—Mobile Accom'n..... | 5:15 pm |
| Excursion dimanche..... | 7:30 am |

## MARCHANDISES DIVERSES

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c de plus par baril. Pitch $4 25 à 4 35; goudron de chais bon $4 75 à 5 00 le baril; goudron de pin $4 00. Résine selon la qualité ——.

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

## Baccich & de Montluzin.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

### SUCCESSION DE Mme LOUIS DIELENSCHNEIDER.

No 99,315—Cour Civile de District, Division A.

**SANS LIMITE OU RESERVE.**

### PROPRIÉTE DE VALEUR AMELIORÉE 1811 RUE ST-PIERRE

A l'Encan, le JEUDI, 21 Mars 1912, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M. A. Baccich, Encanteur — Conformément à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District rendu par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de Division A, dans la succession de Mme Louis Dielenschneider, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, s'étendant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Orléans, Roman et Derbigny et mesurant vingt-sept pieds [27'] de face à la rue St Pierre sur cinquante sept pieds [57'] deux pouces [2"] et sept lignes [7'''] de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par Mme Mathilda S. Dielenschneider par achat de M. Adrien Peres par acte de vente passé pardevant George W. Dearing Jr. notaire, le 12me jour de juillet 1893. Enregistré dans le livre No 147, folio No 533.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant environ cinq chambres couvert en ardoises et loué $11.00 par mois.

Conditions—Comptant. Taxes dues et exigibles en 1912 aussi bien que le coût de l'acte de vente et certificats devront être payés par l'acquéreur et seront passés pardevant Charles I. Denéchaud, notaire. Dix pour cent du montant de la vente devront être déposés au moment de l'adjudication chez

M. A. BACCICH, Encantemr.

William V. Seeber, avocat.

18 fév—18 25—mars 3 10 17 21

## Stern's Auction Co

**ANNONCE JUDICIAIRE**

Succession de Charles H. Richardson—No 99,686, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

Meubles de ménage et effets personnels, bijouterie, etc., dans nos salles de vente, pour facilité de vente seront vendus à encan, à l'enchère publique le JEUDI 28 mars à 11 heures A. M.

PAR STERN'S AUCTION CO—JAC. H. STERN, Encanteur—En vertu d'un ordre de vente autorisé à moi par l'Hon. juge Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, je vendrai à l'enchère publique les Nos 629-631 rue Commune, le 28me jour de mars 1912, un piano "Schubert," meubles de ménage, ornements, vases, pendules, verrerie, taille, bijouterie, un buggy et harnais, etc., suivant inventaire.

Conditions—Comptant.

JAC. H. STERN. Encanteur.

U. Marinoni, Jr. avocat.

17 mars—17 24 28

## Danziger & Tessier

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Sans limite ou réserve au plus haut enchérisseur.

Le stock entier en marchandises de S. A. Chapman et Company Limited., en liquidation.

Pour être vendu en lots appropriés à la demande.

No 94,259—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet — JEUDI, le 28 mars 1912 à 10:30 heures a. m., sur les lieux, No 155 rue Baronne, entre les rues Canal et Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King juge de la sus-dite Cour, Division B, daté du 13 mars 1912, le stock en marchandises, meubles de bureau, etc., de S. A. Chapman Co. Ltd., en liquidation.

Le tout suivant l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

17 mars—17 24 27 28

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de Michael O'Keefe.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99 943—Division C.—Attendu que Mme Rosa Young, veuve de Michael O'Keefe, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael O'Keefe, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. Gilbaut, avocat.

17 mars—17 21 26

**Succession de Estella Beatrice Bills, épouse de Santo Oteri.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 97 696—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — John P. Sullivan Arthur Landry, avocats.

8 mars—8 12 17

**Succession de John U. Walt.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99 794—Division D—Attendu que Ernest H. Walt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John U. Walt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— H. W. Robinson, avocat.

10 mars—10 14 19

**Succession de John Reilly.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 88,419. — Division B.—Attendu que James J. Woulfe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu John Reilly, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Frank Wm Hart, avocat.

15 mars—15 19 24

VENTES A L'ENCAN

## Lionel M. Ricau

—o—

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

### Lots de Choix dans le Troisième District avec face sur l'Avenue St-Roch,

**DANS L'ILET 1382.**

Frederick Nicaud et als vs Amalie Hatrel, épouse de St. Clair John.

No 98,490—Cour Civile de District—Div. B—A l'Encan, JEUDI, 28 Mars 1912, à Midi.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 11 décembre 1911, et signé en cour ouverte le 15 décembre 1911 par l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Frédérick Nicaud et als vs Amalie Hatrel, épouse de St Clair Johns, dossier No 98,490, et adressé à Lionel M. Ricau, encanteur, je procéderai à la vente aux enchères publiques, le JEUDI, 28 mars 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sept certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, dans l'ilet No 1382 (ant efois ilet No 119 de l'ancien Faubourg Franklin) borné par l'avenue St-Roch (autrefois Promenade Washington), les rues Musique, Law et Dorgenois (autrefois Magistrat) lesdits lots sont contigus et mesurent d'après un plan par Journot, voyer, daté du 15 mars 1836, comme suit, à savoir: Les lots 5, 6, 7, 8, 9 et 10, chacun, trente-et-un pieds onze pouces et six lignes [31' 11" 6'''] de face à l'avenue St-Roch (autrefois Washington) sur cent dix-huit pieds trois pouces 4 lignes [118' 3" 4'''] de profondeur, borné sur le côté de la rue Magistrat par le lot No 4; lot No 10 formant le coin de l'avenue St-Roch (autrefois Washington) et de la rue Law, le lot No 11 mesure trente-et-un pieds onze pouces six lignes [31' 11" 6'''] de face à la rue Law sur cent cinquante-neuf pieds dix pouces deux lignes [159' 10" 2'''] de profondeur entre lignes parallèles, mesures américaines.

Conditions—Au comptant L'acquéreur devra déposer 10 0/0 du montant de l'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente et payer pour l'acte de vente qui devra être passé pardevant James B. Grinage, Esq., notaire.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

25 fev—25—mars 3 10 17 24 27 28

## Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

—o—

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

### Succession de James H. Maloney et épouse.

Nos 95,010 et 90,480 (consolidés)—Cour Civile de District —Division D.

### Propriétés Commerciales de Valeur

### 137-39 Rue Dauphine, entre Canal et Iberville, Magasin et Résidence en Briques à 3 Etages.

### 756 à 762 Rue Baronne, Coin Julie, Bâtisses en Briques à Deux Etages Occupées Comme Café et Restaurant.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 9 avril 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 8 mars 1912, par l'Hon Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, seront vendues à l'enchère publique, savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, au l'ilet No 94, lequel est borné par les rues Dauphine, Douane, Bourgogne et Canal le dit lot est contigu à la propriété formant le coin des rues Dauphine et Douane, et mesurant vingt six pieds, dix pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt sept pieds, dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles avec une allée ouvrant sur la rue Douane et commune au dit lot et autres lots y bordant, ladite allée étant incluse dans la susmentionnée profondeur, et la bâtisse sur le dit lot étant désignée par le No 21 rue Dauphine (vieux No). Les améliorations comprenant un magasin et résidence en briques à trois étages contenant un magasin et arcade en arrière, cour pavée, etc. Les étages supérieurs cont ennent de larges halls, environ 16 chambres, 2 bains, gaz, électricité, plomberie sanitaire, escalier sur l'avant et à l'arrière galeries devant et derrière, bâtisse pouvant être louée $250 par mois.

2. Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Baronne, Girod et Carondelet, désigné comme lot numéro un sur un plan dressé par J. N. Depouilly, architecte, en janvier 1947, déposé en l'étude de [illegible] de Armas, ancien notaire, comme plan 24 du livre de plans No 2, mesurant en mesure américaine trente-et-un pieds onze pouces et cinq huitièmes de face à la rue Julie par quatre-vingt-sept pieds dix pouces et cinq huitièmes de profondeur et face à la rue Baronne entre lignes parallèles, formant le coin des deux dites rues. La propriété est connue par les numéros municipaux 756-762 rue Baronne, coin Julie, et consiste en une bâtisse en briques à deux étages maintenant occupée par une buvette et restaurant, les étages supérieurs consistant en appartements d'habitation.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1912 et tous les frais des actes de vente, tous certificats inclus. Acte de vente pardevant Charles A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

9 mars—9 10 17 24 31—avril 7 9

## UNION SANITARY EXCAVATING CO.

VR. C. FAUST, Président. Incorporée en 1882 LOUIS RUCH Secrétaire.

**Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de**

### FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. [Téléphone Main 3313. TERME RAISONNABLES.

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne Carondelet.

# Feuilleton —DE— L'ABEILLE DE LA N. O.

No 33 Commencé le 8 février 1912

## LE Chasseur Maudit

GRAND ROMAN INEDIT

Par ELY MONTCLERC

PREMIERE PARTIE

IX

*Suite.*

—Si, je le sais, et moi aussi j'aurai retrouver certaines intonations dont le souvenir me glace encore....

—N'est ce pas, mon enfant? Tiens, quand cet homme nous narguait en ricanant .... C'était "lui!...."

Et cette coïncidence d'avoir la tête strictement enveloppée comme l'autre....

Le jeune député caressa doucement les mains trembiantes de sa mère.

—Coïncidence curieuse, mais simple coïncidence je veux le croire, fit-il.

Ah! j'aurais voulu le lui arracher ce capuchon de malheur.... je serais plus tranquille, toi aussi.

—Est-ce que tu supposes?

—Non, non, rien.... seulement, n'est-ce pas? cette série d'accidents.....

Quelqu'un aurait placé tout exprès ces clous et ce verre sur la route qu'il n'eût pas mieux réussi. Puis ce gredin qui surgit à l'improviste et nous insulte .... Il y a de quoi se monter l'imagination.

—Michel, mon enfant chéri.... depuis que j'ai entendu cette voix, je frémis d'épouvante, Pense donc à ce qui arriverait si....

Rappelle-toi, rappelle-toi les scènes d'horreur qui nous ont martyrisées..... Rappelle-toi ce malheureux.... sa force décuplée, ses crises abominables, ses injures, ses envies de meurtre!

Il manqua nous tuer plusieurs fois.... Rien qu'en évoquant ces souvenirs atroces mon cœur cesse de battre.

—Apaise-toi, chère maman, recouvrons notre calme, réfléchissons posément, examinons les choses avec sang-froid.

Quelle possibilité y a-t-il pour que.... l'autre soit sur nos traces et libre? Nous le saurions ... On nous eût avisés de sa fuite.. Et puis, de quoi eût-il vécu?

—C'est vrai!—et la pauvre femme hochait soucieusement sa tête blanche—tes raisons sont de bonnes raisons; pourtant je tremble, je voudrais une certitude absolue. Tant que je ne l'aurai pas, ma vie sera un cauchemar.

Je verrai toujours, j'entendrai toujours ce brigand.

—Ecoute, mère, que puis-je pour te rasseurer? Veux-tu que j'aille là bas?

—Oui.... fais cela pour moi, mon enfant chéri, rends-moi le repos.

Seulement.... il ne suffira pas qu'il aille interroger.... Je...

Michel interrompit:

—Je te promets de le voir; je ne reviendrai pas sans l'avoir vu. Et je partirai dès demain.

Aussitôt ma mission remplie, je t'enverrai une dépêche. De cette façon, seras tu complètement satisfaite?

Mme Talbot essuya ses yeux pleins de larmes, et embrassa longuement son fils.

—Oui, dit elle en se pressant contre sa poitrine, oui, mon chéri, ainsi tout ira bien. Je chasserai mes terreurs.

Tu es un brave et bon enfant que j'adore, tu es ma consolation ..... sans toi, la douleur m'eût tuée....

—Pauvre mère!

—Quelle dérision que les apparences, n'est ce pas? Les gens qui me voient songent que je dois être très heureuse, puisque je suis riche.

..Ah! que de fois j'aurais changé de place avec le plus pauvre.... et que j'ai souffert..... quel calvaire que ma vie!

—Hélas! si l'on connaissait l'envers de certaines existences, on se guérirait du péché d'envie, n'est-ce pas, maman?

Enfin, nous nous aimons à plein cœur tous les deux, et nous ne nous séparerons jamais....

Je te dois bien cela, chère âme meurtrie.

—Tu es un être adorable, tu es le meilleur des fils!

Michel caressa doucement les beaux cheveux argentés; il appuya sur son épaule la tête vénérée, et dit tendrement:

—Reste là près de moi.... tâche de dormir, oublie....

Ce n'est qu'un mauvais rêve!

X

Le lendemain matin, Michel Talbot partait pour l'Angleterre.

Quittant Paris, vers dix heures du matin, il arrivait à Londres, Charing-Cross station, peu après cinq heures du soir.

Il était tard pour entreprendre la démarche qu'il venait faire. Ayant dîné à l'hôtel Carlton, il alla passer quelques instants au Lyric-Theatre, puis rentra se coucher.

Il dormit assez bien, et dès sept heures se leva. Un des premiers trains partant de la gare de Waterloo, l'emporta vers Richmond.

Richmond est une gracieuse petite ville des environs de Londres. Elle s'élève en amphithéâtre au bord de la Tamise. Ses maisons, ses villas coquettes, s'érigent au milieu de jardins magnifiques, parmi la verdure et les fleurs.

C'est un centre de villégiature estivale, très apprécié des Londoniens.

Mais, bien que la saison fût encore clémente, ce n'est point pour jouir des beautés calmes de la jolie cité, que Michel Talbot s'y rendait.

Il prit un cab à la gare, et se fit conduire à l'extrémité du parc qui est une des gloires de Richmond.

Là, se trouve une grande propriété close de murs très élevés, lesquels sont encore surmontés de grilles aux lances aiguës.

Michel sonna, un gardien auquel il dit quelques mots le conduisit à la maison, construite au milieu d'un fort beau jardin très bien entretenu.

Ce gardien vint frapper à une porte vitrée. Un homme, un domestique en livrée écouta les explications que lui fournit Michel, et parut fort embarrassé:

—Mylord, dit il, M. Reymonds est mort il y a quinze jours, vous ne pouvez donc pas le voir.

—Je puis toujours parler à son successeur, s'il y en a un, ou à Mrs Reymonds....

—Mrs Reymonds ne pouvant assumer la direction de cet établissement vient de le céder au docteur Thomson qui est entré en fonctions depuis avant-hier.

—Le docteur Thomson est-il visible?

—J'ignore, mylord, mais je puis lui annoncer votre visite.

Le jeune député remit sa carte, le domestique lui avança un siège puis disparut.

Demeuré seul, Michel examina la pièce où il se trouvait. C'était une sorte de parloir-bureau garni de casiers et de bibliothèques.

Des brochures illustrées s'étalaient sur une table; il en prit une machinalement.

C'était un prospectus vantant l'établissement spécial du docteur Reymonds, autrement dit maison de santé, où les malades recevaient des soins avertis, menaient la vie familiale, étaient visités par les sommités médicales de l'Angleterre.

Les chambres et les appartements étaient aménagés avec luxe, pourvus de tout le confort moderne, etc., etc.

Suivait la nomenclature des prix par classe, et le détail du traitement appliqué.

On y disait aussi que les malades valides y jouissaient d'une liberté rel